



Public

Toute personne titulaire du Certificat « Sauveteur Secouriste du Travail » (SST)
La formation peut être suivie par tout salarié ou assimilé, ou toute personne ayant pour objectif de retrouver une situation de salarié (demandeur d'emploi notamment).



Pré-requis

- ⊕ Être titulaire du Certificat SST en cours de validité

Modalités et délais d'accès

- ⊕ Présentiel
- ⊕ Groupe de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum
- ⊕ Contact via le site internet ou par mail (contact@cer92.asso.fr) sous 48 heures



Durée

7 heures sur une journée



Lieu

Entreprise ou au CER 92



Accessibilité aux personnes handicapées

Nous prenons en compte votre handicap au cas par cas et adaptons notre prestation le cas échéant sur notre Centre de Formation ou les plateformes techniques.



Objectifs

Actualiser ses connaissances et sa pratique des conduites à tenir en cas d'accident, dans le cadre d'activités professionnelles en fonction des évolutions dans le dispositif SST



Animation

Formateur SST certifié INRS à jour



Méthode pédagogique

- ⊕ Exposés et démonstrations
- ⊕ Exercices de simulation à partir de cas concrets



Modalité d'évaluation

- ⊕ Epreuve certificative avec actualisation des compétences liées à l'évolution des techniques et gestes



Sanction

Délivrance du Certificat de SST



Législation

Loi 76-1106 du 6 décembre 1976 relative au développement de la prévention des accidents du travail
Articles R.4141-1, R.4224-14, R.4224-15, R.4224-16 du Code du Travail



Tarif(s)

INTER : 180€ HT/ personne – INTRA : voir devis

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non



Contenu

▪ RETOUR D'EXPERIENCE

▪ RAPPEL SUR LE ROLE DU SECOURISTE DU TRAVAIL

Rappel du rôle juridique du SST dans le cadre de la prévention des risques professionnels
Rôle du SST face à une situation et positionnement en tant qu'acteur de la prévention
Rappel sur les principes généraux de prévention

▪ SUPPRESSION DES SITUATIONS DANGEREUSES

Reconnaître le danger sans s'exposer
Supprimer, isoler le danger ou les situations dangereuses
Soustraire la victime au danger sans s'exposer
Intégrer dans la démarche les notions de prévention

▪ IDENTIFIER ET INFORMER SELON LE PLAN DE PREVENTION

▪ EXAMINER ET RECONNAITRE LES SIGNES INDIQUANT QUE LA PERSONNE EST EN DANGER

▪ ALERTE ET TRANSMISSION DES INFORMATIONS AU SECOURS

- ⊕ La victime s'étouffe
- ⊕ La victime se plaint de brûlures
- ⊕ La victime se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
- ⊕ La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- ⊕ La victime ne répond pas, elle respire
- ⊕ La victime ne répond pas, elle ne respire pas

▪ MISE EN SITUATION AVEC SIMULATIONS (revoir les techniques en atelier d'apprentissage)

Analyse des actions

Rappel de la prévention mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

- ⊕ Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s)
 - Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduit de l'examen préalable
 - Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée

Vérifier, par observation de la victime, l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés

- Décrire les actions de prévention à la fin de chaque simulation
- ⊕ La victime saigne abondamment

Personnalisation de la formation en fonction des risques d'accidents selon l'entreprise